

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 10 novembre 2020

Date de la convocation : 04/11/2020

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Philippe MARION, Mme Virginie OSTOJIC, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, M. Lévon SAKOUNTS, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Patrick CURTAUD à Mme Maryline SILVESTRE, Mme Hilda DERMIDJIAN à M. Jacques BOYER, Mme Anny GELAS à Mme Annie DUTRON, M. Jean-Claude LUCIANO à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Catherine MARTIN à M. Christophe BOUVIER, M. Daniel PARAIRE à M. Lévon SAKOUNTS, Mme Brigitte PHAM-CUC à Mme Sophie PORNET, M. Jean-Paul PHILY à Mme Martine FAÏTA, Mme Dominique ROUX à M. Erwann BINET, Mme Béatrice TRANCHAND à M. Philippe MARION.

Absents suppléés : M. Guy MARTINET représenté par sa suppléante Mme Nathalie JOURNOUD, M. Thierry SALLANDRE représenté par sa suppléante Mme Joëlle PAOLUCCI, Mme Blandine VIDOR représentée par son suppléant M. Alain ORENGIA.

Absent : M. Malik MAOUCHE.

Secrétaire de séance : Mme Annick GUICHARD.

OBJET : **ENVIRONNEMENT** – **Transition énergétique** : Partenariat avec Réservoir Sun pour l'installation et l'exploitation de panneaux photovoltaïques sur le futur parking en ouvrage de l'espace Saint Germain

Rapporteur : Denis PEILLOT

NOTE DE SYNTHÈSE

Vienne Condrieu Agglomération est impliquée dans une démarche de Territoire à Energie Positive.

Dans ce cadre, elle s'emploie à développer fortement la production d'énergie renouvelable sur le territoire. Cela passe notamment par l'installation de centrales photovoltaïques dans ses projets et sur son patrimoine. Des partenariats avec des tiers investisseurs ont déjà permis de concrétiser plusieurs projets photovoltaïques sur le territoire.

L'Agglo a décidé de la construction d'un parking en ouvrage à Vienne, dans l'espace Saint Germain, principal espace tertiaire du territoire. Ce parking en R+4 qui accueillera 280 véhicules sera livré au premier trimestre 2022.

Vienne Condrieu Agglomération a lancé en juillet 2020 une consultation pour sélectionner un opérateur qui installera et exploitera des panneaux photovoltaïques sur la toiture du futur parking.

Il est proposé de retenir l'offre présentée par l'entreprise Réservoir Sun.

Cette dernière prévoit l'installation et l'exploitation pendant 25 ans d'une centrale de 300 kWc. En contrepartie de la mise à disposition de la toiture, Réservoir Sun payera à l'Agglomération une redevance de 85 000 € pour la durée totale de la mise à disposition (30 % seront versés à la signature de la convention d'occupation temporaire et 70 % à la mise en service de la centrale).

Une Convention d'Occupation Temporaire sera signée entre l'Agglo et Réservoir Sun pour formaliser le partenariat.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

VU la délibération 18-388 du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération relative à la construction d'un parking en ouvrage sur l'espace Saint Germain,

VU la délibération 19-144 du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération relative au lancement de la maîtrise d'œuvre pour la construction d'un parking en ouvrage sur l'espace Saint Germain,

VU la délibération 20-110 du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération relative au lancement d'une consultation pour la délivrance de l'Autorisation d'Occupation Temporaire pour l'installation et l'exploitation de panneaux photovoltaïques sur le futur parking en ouvrage de l'espace Saint Germain,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE le partenariat avec Réservoir Sun pour l'installation et l'exploitation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du futur parking en ouvrage de Saint Germain pour une durée de 25 ans. Une redevance de 85 000 € sera versée par Réservoir Sun à l'Agglo pour la durée totale de la présente mise à disposition.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération notamment la Convention d'Occupation Temporaire.

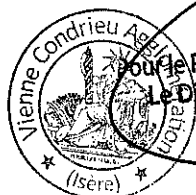
Conseil Communautaire du 10 novembre 2020

Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le 13 NOV. 2020
et a été publiée le 13 NOV. 2020

Pour extrait certifié conforme

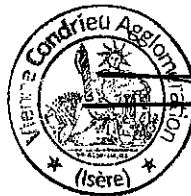
Le Président,

Thierry KOVACS



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint

Samuel RIBLIER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat